

# LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

Journal économique et social

Administration : Rue de la Balance 6

## ABONNEMENTS

Un an . . . . . Fr. 8 —  
Six mois . . . . . » 4 —  
Trois mois . . . . . » 2 —

Nos manuscrits non insérés ne sont pas rendus

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

## ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace  
Pour les petites annonces en dessous  
de 6 lignes, 60 cent. pour trois mois.

Réclames : 30 centimes

Huitième année N° 96

Rédacteur responsable : WALTER BIOLLEY

Jendi 19 Août 1897

## Maisons recommandées

**L. GYGI, COIFFEUR**  
53 Léopold Robert 53  
Parfumerie fine des premières maisons

**Brasserie Ulrich Frères** BIÈRE façon  
Munich et Pilsen  
en fûts et en bouteilles

**Grand Bazar du Panier Fleuri**  
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

**TIROZZI & Cie.** — Porcelaines  
Cristaux Ustensiles de ménages Lampes

**Jacob Schweizer** PASSAGE DU CENTRE  
Succursale : Demoiselle 88  
BOUCHERIE — CHARCUTERIE

**MAGASINS DU PRINTemps, J.-H. Matile**  
Rue Léopold Robert 4 — Halte du Tramway  
Vêtements pour Hommes, Jeunes gens, Enfants

**A LA CORBEILLE DE FLEURS, Place du Marché 2**  
Adolphe Wasserfallen, horticulteur  
Primeurs, Bouquets et couronnes en tous genres

**Lehmann Frères, Voituriers**  
Rue Léopold Robert 11 a

**Librairie-Papeterie F. ZAHN La Chaux-de-Fonds**  
Spécialité de registres au prix de fabrique  
10 pour % de remise

**ERNY, Boulangerie**  
12 GRENIER 12

**GORDONNERIE ET MAGASIN DE CHAUSSURES**  
Chaux-de-Fonds **F. RAUSS** LOCLE  
Leop.-Robert 33 Di-JeanRichard 21

**A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES**  
CHAUX-DE-FONDS  
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperies pour  
Hommes. Bonnetterie. Mercerie. Ganteries et Layettes.

**Jules Perrenoud & Cie**  
48-44 Léopold-Robert — Usine à vapeur à Cernier  
Ebénisterie soignée. — Meubles de style.

**Lainages AU GAGNE PETIT** Soieries  
6 Rue du Stand E. MEYER & Cie Rue du Stand 6  
Corsets français, prix de fabrique. — BLANCS

**AU NÈGRE, 16 Balance 16**  
TABACS et CIGARES. — Cannes, Maroquinerie

**Wille-Notz** Denrées coloniales. VINS et  
spiritueux. Farines, sons, avoines.  
Mercerie Laines et Cotons.

**Moritz Blanchet** Place du Marché  
Teinturerie. — Lavages  
chimiques. Prix modéré  
**BAINS MORITZ** Ronde 29. — BAINS  
depuis 40 centimes.

**Magasin alimentaire**  
Paro 72 **CH. BURRI** Paro 72  
Épicerie fine. Conserves. Fromages divers 1er choix. Huile  
de noix supérieure. — LEGUMES FRAIS.

**L. VERTHIER & Cie** Rue Neuve 10  
Grand choix de CHA-  
PELLERIE en tous genres. — Toujours grand  
assortiment de CRAVATES.

Serre 35a **Cercle Ouvrier** Serre 35a  
Ancienne Synagogue  
Locaux gratuits à la disposition des sociétés  
et des syndicats ouvriers pour assemblées  
générales. — Petites salles pour comités.

**SIMON LÉVY** BALANCE 10 a  
La Chaux-de-Fonds  
Spécialité de vins fins : Médoc, Bourgogne, Beaujolais, Ca-  
lifornie. — Bons vins de table garantis naturels depuis  
40 francs l'hectolitre.

**Vve Jean Strüblin 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2**  
Meubles et Outils de jardin ; Treillis.

**Jean Behringer** tourneur et menuisier  
Fritz Courvolster 16  
Fabrication et rhabillages de scies en tous genres

**J.-B. STIERLIN**  
Téléphone Rue du Marché 2 Téléphone  
Produits Chimiques, Pharmaceutiques et Alimentaires

Lait stérilisé naturel

à la laiterie

7, RUE DU VERSOIX, 7

Recommandé par les autorités médicales

Photographie Hugo Schoeni

94 Rue Léopold Robert 94

Bassi-Rossi 15 Rue du Collège 15

Le magasin d'Habilllements le plus  
assorti pour la classe ouvrière.

## Aux Syndicats Professionnels

aux Fédérations de syndicats ; aux  
Unions ouvrières ; aux Sections  
du Grutli et aux sections du parti  
socialiste suisse.

A l'occasion du Congrès international  
pour la protection ouvrière, siégeant  
du 23 au 28 août à Zurich, la *Sentinelle*  
publiera une série de

## 45 numéros exceptionnels

contenant, indépendamment de comptes-  
rendu très détaillés et très fidèles, ses  
portraits du président, des vice-prési-  
dents, du secrétaire général et des rap-  
porteurs du Congrès, soit dix à douze  
illustrations.

Nous aimons à croire que ces numéros  
recevront l'accueil favorable qui a été  
fait à nos précédents numéros illustrés,  
notamment à celui contenant le portrait  
et la biographie du Dr Coullery et à  
notre numéro du 1<sup>er</sup> mai.

La rédaction et l'administration du  
journal, en s'imposant de nouveaux sac-  
rifices, sont parties de l'idée que nom-  
bre de syndicats, de fédérations, voire  
d'unions ouvrières, de même que quan-  
tité de sections du Grutli et du parti  
socialiste reculeraient devant les frais  
de l'envoi d'un délégué à Zurich pen-  
dant une semaine.

La *Sentinelle* n'a pas craint d'assumer  
ces charges, persuadée qu'elle rencon-  
trerait dans les associations précitées  
l'appui qui lui est nécessaire. S'il n'est  
pas possible aux caisses syndicales et  
aux caisses de sections de payer cent  
francs et plus pour envoyer un délégué  
à Zurich, du moins leur est-il facile de  
verser quelques francs pour procurer  
à leurs membres un compte-rendu très  
complet de cet important congrès.

Elles le peuvent, en commandant à  
l'avance à l'administration de la *Sentinelle*  
jusqu'au dimanche 22 août, le nombre  
d'exemplaires qu'elles entendent se ré-  
server : 10, 20, 50, 100 exemplaires et  
plus de chacun des 4 numéros, soit  
fr. 2. — fr. 4 — fr. 10 — fr. 20 — etc...

Ce faisant, les syndicats et les sociétés  
ouvrières, tout en ne s'imposant qu'une  
dépense relativement minime, auront  
coopéré d'après leurs moyens au Congrès  
et auront fait œuvre de diffusion et de  
bonne propagande socialiste.

Nous aimons à croire que beaucoup  
voudront, tout en facilitant la tâche de  
la *Sentinelle*, contribuer à cette bonne  
œuvre.

Rédaction et Administration  
de la «*Sentinelle*».

## L'Actualité

## A quatre pattes

Le fait divers que nous avons signalé  
concernant un lieutenant qui obligea une  
partie de ses hommes à marcher à quatre  
pattes et à sauter des obstacles dans la  
même posture, tout en se servant de sa  
cravache pour les... encourager, fait l'objet  
de nombreux commentaires dans toute la  
presse suisse.

En général on s'indigne autant de la  
brutalité et de la trivialité de l'officier  
que de la docilité complaisante des hom-  
mes qui se sont laissé infliger un traite-  
ment aussi dégradant.

D'aucuns vont jusqu'à parler de lâcheté,  
comme si toute l'éducation militaire n'a-  
vait justement pas pour but de dresser  
les soldats à la soumission la plus aveu-  
gle, à la subordination la plus complète.

Certes il est douloureux de constater  
que des citoyens d'un pays libre ont pu  
se soumettre à la grotesque exigence d'un  
galonné qui, brute lui-même, a voulu  
ravaler ses subordonnés au rang de la  
brute.

Mais il est tout aussi attristant de pen-  
ser que les mêmes citoyens supportent  
sans oser se plaindre toutes les injures  
et toutes les avanies qu'il plaît à leurs  
supérieurs (en rang) de leur infliger.

Le *Pays* se livre à ce sujet aux ré-  
flexions suivantes :

C'est partout que nos excellents instructeurs sem-  
blent prendre à tâche d'enlever à leurs hommes tout  
goût pour le service, tout sentiment de fierté, toute  
aspiration vers l'idéal et vers l'honneur. Les recrues  
du bataillon 24, du Jura, qui sont rentrés samedi  
dans leurs foyers, assurent qu'à Colombier un pre-  
mier lieutenant a frappé un de leurs camarades sur  
la tête à coups de plat de sabre. D'autre part, la *Lu-  
zerner Tagblatt* signale la brutalité d'un jeune offi-  
cier qui a forcé une recrue dangereusement malade  
à faire son service, alors que l'état inquiétant du  
soldat était si visible que toute idée de simulation  
devait être écartée. Enfin — ceci est un comble — les  
journaux de Berne ont raconté, ces jours-ci, qu'on  
a fait passer la visite sanitaire à une compagnie en  
pleine rue de la ville fédérale, dans un des passages  
les plus fréquentés, au grand amusement des ba-  
dauds !

Comment voulez-vous que ces hommes, tantôt mal-  
traités, tantôt grossièrement insultés, tantôt offerts à  
la risée publique, tantôt obligés de marcher « à qua-  
tre pattes », comme des animaux, et « encouragés »  
à coups de cravache, ne soient pas irrités, exaspérés  
contre leurs chefs ? Comment voulez-vous qu'ils aient,  
à l'heure du danger, une âme ardente, vibrant d'en-  
thousiasme, éprise de l'amour de la patrie et qu'ils  
soient prêts à verser leur sang pour l'indépendance  
du territoire ?

La tirade finale est sonore. C'est avec  
ces fioritures qu'on inculque dans les cœurs  
et dans les cerveaux de jeunes enthou-  
siastes le culte du drapeau.

Mais que pèsent les phrases redon-  
dantes en regard des faits !

On se plaît à répéter sur tous les tons  
que l'armée est l'école du devoir et de  
l'honneur. C'est, au dire des autres, un  
foyer brûlant de courage et d'héroïsme.

Hypocrisie et mensonge !

Qu'on juge l'arbre à ses fruits.

En réalité, l'armée n'a jamais été qu'une  
monstrueuse machine à oppression au ser-  
vice des dirigeants. C'est une école d'as-  
soulissement qui, prolongée comme dans  
les pays à armée permanente, devient  
une école d'abrutissement.

Quoi de plus contraire à l'honneur,  
c'est-à-dire au respect de la dignité hu-

maine que ses règles basées sur la disci-  
pline inviolable, le mot d'ordre aveuglé-  
ment accepté, la consigne très souvent  
imbécile, quand elle n'est pas criminelle !

Ah ! que les yeux s'ouvrent enfin et  
que la vérité apparaisse, cette vérité qui  
crie :

L'armée est un moyen de domination  
dans la main des habiles. Elle est pour  
l'innombrable masse de ceux qui la com-  
posent une sorte de rouleau compresseur  
sous lequel s'égalisent les aspérités d'in-  
dépendance, les velléités de noble ré-  
volte. Elle est un refuge pour les reje-  
tons de l'aristocratie et de la bourgeoisie  
qui nuls, incapables ou fainéants, sont  
dans l'impossibilité de fournir une car-  
rière quelque peu honorable et qui finis-  
sent par le métier d'instructeur.

Pour aboutir à ce double et néfaste  
résultat, est-il bien nécessaire que le peu-  
ple suisse s'impose un sacrifice annuel de  
trente à quarante millions ?

Est-il juste que la grande majorité du  
peuple s'impose des privations pour per-  
mettre à un lieutenant de s'offrir le spec-  
tacle de citoyens — en lesquels s'incarne  
une parcelle de la souveraineté nationale  
— marchant « à quatre pattes » ?

W. B.

## La Suisse socialiste

**Militaire.** — La *Zürcher Post* revient  
un peu sur ses premières informations  
concernant l'école de recrues de cavalerie  
à Zurich. C'est l'instructeur qui plaide  
les circonstances atténuantes. Il avoue  
cependant et dans les termes suivants :

Parmi les recrues, il y en avait deux ou trois qui,  
au manège, ne pouvaient pas, malgré les explica-  
tions de l'instructeur, arriver à comprendre et sur-  
tout à faire exécuter à leur monture certains com-  
mandements tels que : « croupe en dehors », « épaule  
en dehors ». A bout de patience, l'instructeur finit  
par faire descendre de cheval ces hommes, leur or-  
donna de se mettre à quatre pattes au milieu du  
manège, et leur démontra, sur leur propre personne,  
avec succès cette fois, ce qu'il entendait.

La défense aggrave singulièrement le  
cas, au lieu de l'atténuer. Ainsi, voilà un  
officier qui, non content de forcer des  
hommes à imiter la posture d'un animal,  
leur fait jouer à la bête ! Et il y a des  
journaux pour dire qu'on a grossi à plaisir  
ce qu'ils appellent l'incident !

**Enseignement manuel.** — Le dou-  
zième cours suisse de travaux manuels,  
qui vient d'avoir lieu à Zurich et qui a  
duré un mois, s'est terminé le 6 août par  
une exposition des ouvrages exécutés. Ce  
dernier cours a été plus fréquenté qu'aucun  
de ses prédécesseurs, et outre le canton  
de Zurich, ce sont principalement les can-  
tons de la Suisse occidentale qui ont en-  
voyé les plus forts contingents. Le nombre  
total des participants était de 135 person-  
nes, dont 35 dames. Quatorze cantons étaient  
représentés avec le nombre de participants  
suivant : Zurich 34, Genève 28, Vaud 27,  
Neuchâtel 12, Berne 6, Thurgovie 4, Gri-  
sons 5, Tessin 2, Saint-Gall 3, Soleure 5,  
Argovie 3, Bâle-Ville 3, Fribourg 1, Glaris 1  
et l'Autriche 1.

L'exposition des objets exécutés pendant  
ce cours a montré toute l'importance de  
cette branche de l'enseignement ; les ou-  
vrages de sculpture sur bois et de mode-  
lage étaient particulièrement remarquables,  
ainsi que ceux de menuiserie, parmi les-

quels il y avait des pièces fort bien exécutées. Les ouvrages de cartonnage comprenaient à peu près tout ce qu'on peut faire dans ce domaine à peu de frais. Les ouvrages scolaires étaient également représentés par les objets les plus usuels de l'enseignement.

Berne. — *Rentes des travailleurs.* — Samedi soir, le terrassier Jean Etter, de Maikirch, père de sept petits enfants, a été enseveli sous un éboulement de terre à Aarberg.

## Mouvement professionnel

Charpentiers, Menuisiers et Ebénistes

### AVIS

Le Syndicat des ouvriers charpentiers, menuisiers et ébénistes invite tous les collègues à ne pas venir à la Chaux-de-Fonds tant et aussi longtemps que le différend existant entre patrons et ouvriers ne sera pas réglé.

Prière aux journaux du parti socialiste et aux organes ouvriers de reproduire. **Le Comité.**

Grève des ouvriers charpentiers, menuisiers et ébénistes de La Chaux-de-Fonds. — Ainsi que la communication ci-dessus insérée dans la *Sentinelle* du jeudi 12 août le faisait prévoir, il existe un conflit entre ouvriers et patrons charpentiers, menuisiers et ébénistes de la Chaux-de-Fonds.

Les ouvriers ont recouru à l'intermédiaire de M. le Préfet de ce district en lui adressant la lettre suivante :

La Chaux-de-Fonds, le 3 août 1897

Monsieur le Préfet de la Chaux-de-Fonds.

Monsieur le Préfet,

Je suis chargé par le Syndicat des ouvriers charpentiers, menuisiers et ébénistes de vous exposer ce qui suit :

Le 31 avril 1891, pour éviter une grève et à la suite d'un mouvement, les patrons charpentiers, menuisiers et ébénistes acceptèrent un tarif, avec majoration de 15 % pour le travail aux pièces, la journée normale de dix heures, été comme hiver, prix minimum de l'heure : quarante centimes, paie toutes les quinze semaines, le samedi soir.

Tous ces points ne sont pas observés actuellement par la plupart des patrons. Le Syndicat a fait des démarches et envoyé une circulaire à chaque patron individuellement pour le rendre attentif à ce fait et pour l'inviter à observer la convention.

Ces démarches et cette lettre n'ont obtenu aucun résultat. En présence de cette situation, le Syndicat dans son assemblée du dimanche 1<sup>er</sup> août a décidé de faire respecter la convention par tous les moyens en son pouvoir et il ne reculera pas devant une grève si cela est nécessaire. Cependant, le Syndicat veut au préalable épuiser tous les moyens de conciliation.

C'est la raison pour laquelle il s'adresse à votre haute influence et à votre bienveillant intermédiaire pour vous prier de bien vouloir provoquer une réunion dans laquelle les délégués du Syndicat pourraient exposer aux patrons leurs justes griefs et obtenir la satisfaction qui leur est due.

Si vous voulez bien jouer ce rôle conciliateur, veuillez avoir l'obligeance de m'en aviser et je vous transmettrai les noms des délégués du Syndicat.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Syndicat des ouvriers charpentiers, menuisiers et ébénistes :

WALTER BIOLLEY.

A la suite de cette lettre, le Préfet provoqua une entrevue à l'hôtel-de-ville, le mercredi onze août à quatre heures de l'après-midi, à laquelle assistaient d'une part huit délégués ouvriers et de l'autre trente-un patrons. Cette conférence était présidée par le préfet lui-même.

Cette entrevue n'a abouti à aucune entente, par la faute des patrons qui prétendaient être constitués en syndicat et qui ont déclaré que les ouvriers n'avaient qu'à s'adresser à leur président et qu'ils examineraient les réclamations des ouvriers. On nous affirme que le Syndicat des patrons n'a pas eu de réunion depuis 1893 et qu'il n'existe plus en fait.

Cependant, pour faire preuve de bonne volonté, les ouvriers consentirent à adresser à M. Sellier, qui s'était déclaré président du syndicat, une lettre dans laquelle ils le priaient de désigner une délégation patronale pour s'approcher de la délégation ouvrière et discuter avec elle, le samedi 14 août.

Le Président répondit en exigeant que les ouvriers lui exposent de nouveau leurs griefs, après quoi il convoquerait une assemblée patronale qui les examinerait. C'était calculé pour gagner du temps.

Très justement, le syndicat fit observer que ses réclamations étaient connues puisqu'elles avaient été exposées aux patrons par M. le Préfet dans l'assemblée du 11 août.

Aucune réponse n'étant parvenue, le comité convoqua une assemblée générale le lundi 16 août, au Cercle ouvrier, avec l'ordre du jour :

— Discussion de la grève.

Après une discussion prolongée, la grève fut votée à une grande majorité.

Par gain de paix, il fut décidé néanmoins qu'une délégation de trois membres s'approcherait encore une fois des patrons et leur demanderait de souscrire aux réclamations du syndicat, soit : *tarif de 1891 élaboré par les patrons eux-mêmes, journée normale de dix heures et obligation pour les patrons de n'employer que des ouvriers syndiqués.*

Huit patrons adhèrent à ces propositions. Fait à constater, ce sont à peu de chose près ceux qui occupent le plus d'ouvriers, puisqu'ils en emploient 80 sur 130 qu'on compte à la Chaux-de-Fonds. Néanmoins, comme il existe une soixantaine de patrons charpentiers, menuisiers et ébénistes, la grève fut décidée mardi à 4 heures de l'après-midi. Depuis, plusieurs autres patrons ont donné leur adhésion.

Mardi après-midi, un cortège de près

de cent grévistes a parcouru les rues en bon ordre; mercredi, il comptait plus de cent citoyens.

Voici déjà la liste des patrons qui ont adhéré aux propositions du syndicat :

Alfred Richard.  
Joseph Wyser.  
Pierre Farlochetti.  
Fritz Loosli.  
G. Hildbrand.  
A.-G. Fontana.  
Luc Magnin.  
P. Rodigari.  
J. Ottolini.  
D. Hermann.  
O. Veuve.

Mercredi, la continuation de la grève a été votée à l'énorme majorité de 81 voix contre 31 et 4 bulletins blancs. Comme on le voit, presque tous les ouvriers sur bois habitant la Chaux-de-Fonds ont pris part à la votation.

## Le Tour du Monde

### France

*Sus aux socialistes.* — M. Méline a prononcé à Epinal, en sa qualité de président du Conseil général des Vosges, un discours ministre, c'est le cas de le dire, car il a profité de l'occasion pour développer le programme qui sera celui du cabinet dans les élections législatives. En résumé, M. Méline paraît vouloir concentrer la lutte électorale uniquement contre le socialisme, groupant tous les éléments conservateurs de l'organisation actuelle.

### Espagne

*Huis-clos.* — De l'*Intransigeant* :

Tout de suite, on a décidé qu'Angiolillo passerait devant un tribunal militaire auquel, naturellement, on dictera la condamnation comme on l'a fait pour les accusés de l'attentat de Barcelone, dont cinq ont été, par ordre, envoyés au poteau d'exécution et quatre-vingts environ punis des travaux forcés, bien que pas un ne fût pour quoi que ce soit dans l'attentat de la rue Cambios.

Pour le nouveau procès, de même que pour l'autre, il est même possible que le huis-clos soit ordonné, ce qui permettra plus tard de prêter à Angiolillo toutes les réponses dont le gouvernement aurait besoin et de publier sur son attitude à la barre les racontars les plus mensongers.

### Belgique

*Un cortège de cent vingt mille socialistes.* — La manifestation antimilitariste belge a eu un succès sans précédent. Il y avait cent vingt mille manifestants sans compter la masse de curieux disséminés sur le parcours formant une haie de vingt à vingt-cinq milles têtes et qui

étaient des manifestants puisqu'ils portaient des insignes et de petites oriflammes.

Nous empruntons au correspondant belge du *Genevois* les détails suivants :

Voici dans les grandes lignes, les détails du cortège.

Quarante tambours ; les commissaires ; le comité organisateur de la manifestation ; l'Harmonie de Werker ; les jeunes gardes socialistes, puis les députés et les sénateurs.

Chaque groupe est précédé de drapeaux et de musiques, avec des transparents portés par quatre hommes. Le premier de tous ces transparents a l'inscription suivante : *Guerre acharnée au militarisme. Vive la révolution sociale.* Puis cet autre : *Chaque manifestant représente dix ouvriers trop pauvres pour venir à Bruxelles.*

Puis cette autre très éloquente : *Plus de loterie de chair humaine, que les riches défendent leurs biens.* Et enfin celle-ci : *Paix et liberté de l'ouvrier travailleur.*

Arrivent alors les différentes sociétés. Les Fédérations anversoises, malinoises, bruxelloises, louvanistes, nivelloises. Le Hainaut, (Charleroi, Borinage, Soignies, Ath, Tournai et Thuise). Les groupes progressistes. L'Harmonie du *Vooruit*. Les Fédérations de Gand, Alost, Ecloo Audenard, St-Nicolas, Termonde. Les deux Flandres. Les Fédérations namuroises, dinantaises et de Philippeville. Le Limbourg et le Luxembourg. Enfin Liège - Verviers, Warremme. Ce cortège suit le boulevard du Nord, le boulevard Anspaach, la rue du Marché aux Poulets, le Marché aux Herbes et après une longue pérégrination reprend le boulevard du Nord et se disloque.

Très curieux le spectacle de cette population ouvrière pouvant à elle seule constituer un état et défilant au son de la *Marseillaise socialiste*, hommes, femmes, enfants ; de véritables smalas de gens au teint bronzé par la mine, à la démarche alourdie, claudicante presque ; et cela ne finit pas ; encore et toujours des groupes protestant contre l'accaparement du capital, l'impôt du sang et de toutes nos misères. A les voir malades et peinants dans ce cortège sans fin, on croirait voir défilier la kyrielle des souffrants des siècles passés et pourtant ces voix chevrotantes clament en masse les revendications de l'avenir.

Voici parmi la véritable phalange d'écrivaux portés par les manifestants ceux qui ont produit le plus d'effet sur le peuple.

Une pancarte titrée : *Pensions : Général, 8000 fr. Magistrat, 5000 fr. Gendarme, 400. Ouvrier 0.* Une autre, non moins éloquente et qui provoque un véritable triomphe : *Budget : Agriculture 20 millions, Justice 21, Guerre 50 millions, Industrie 3 millions. Pas de paix armée, mais la Paix basée sur le travail.*

*Plus de remplacements ; pour les riches patriotisme vaut 1,600 fr. ! Le socialisme brisera le dernier fusil. Plus de crises de misère ni de loteries de chair humaine.*

L'arrivée des carriers de Lessines, venus à pied pour prendre part au cortège, est accueillie par un océan de hurrahs ! Au milieu d'un groupe hurlant à cors et à cris contre l'encasernement, « dépravation de nos fils et dessèchement de leurs cœurs » M. Anseel, de Liège, et M. Cirkens, de Vilvorde, têtes nues sous le so-

## Le capitaine Lachesnaye

par ERNEST CAPENDU

Bernard fit un signe affirmatif. Giraud enleva le coin à l'aide de ses pinces.

— Oh !... je souffre !... je souffre !... balbutia Bernard dont la face était devenue livide. Marc revint vers lui.

— La Chesnaye était-il dans les grottes lorsque tu les as quittées ? demanda le baron.

— Non, balbutia le patient.

— Quels sont ceux que tu y a laissés en partant ?

— Cinquante d'entre nous environ.

— Et puis ?

— Le maître !

— Quel maître ?

— Celui qu'on nomme ainsi.

— La Chesnaye ?

— Non !

— Qui alors ?

— Un vieillard...

— Un vieillard ! répéta Giraud ; celui que j'ai vu cette nuit ! Quel est cet homme ?

— Le père du capitaine !

— Il se nomme donc alors La Chesnaye aussi.

— Oui !

Marc passa la main sur son front ruisselant de sueur.

— Quel âge a ce vieillard ! dit-il vivement.

— Je ne saurais dire... fit Bernard ; il peut avoir soixante ans... on lui en donne cent... on prétend qu'il ne peut mourir...

Mais, par grâce, par pitié, soulagez-moi ! La blessure que vous m'avez faite me cause toutes les tortures de l'enfer...

— Songe à ceux que toi et les tiens avez torturés ! répondit Gérard.

— Oh ! la douleur me ronge !... je ne puis plus... je... je ne vois plus...

De livide Bernard devint verdâtre. Giraud, obéissant à un geste de Marc, prit une cruche pleine d'huile et versa une partie du contenu sur la brûlure. Ce calmant puissant produisit un effet presque instantané. Bernard laissa échapper un soupir de soulagement.

— Ce vieillard dont tu parles, sais-tu ce qu'il a été autrefois ? poursuivit le baron en saisissant l'un des bras du prisonnier.

On dit... fit Bernard en réunissant ses forces, on dit que jadis il était lui-même à la tête d'une bande redoutable et bien connue dans toute la France !

— Oh ! s'écria Marc, je commence à comprendre, et Van Helmont disait vrai ! Ma mère, mon père, je vous vengerai tous deux.

— Oui, oui, ajouta Giraud, vengeance ! vengeance pour nous tous !

— Ce vieillard, nous le retrouverons, dussions-nous le chercher jusqu'au fond des

enfers. C'est lui qu'il me faut maintenant !

Puis revenant à Bernard :

— Et qui était encore dans les grottes avec cet homme dont tu parles ! reprit le baron.

— Deux femmes !

— Deux femmes, deux jeunes filles ?

— Oui !

— Diane et Aldah ?

— Je crois, en effet, qu'elles se nomment ainsi.

— Oh ! s'écria Marc. Décidément Dieu est avec nous. La lumière se fait !

— Maintenant, ajouta Giraud, tu vas nous révéler tes intentions et celles de Caméléon dont je n'ai pu surprendre qu'une partie.

Bernard tressaillit. Il crut que Giraud en voulait aux trésors des grottes.

Le bandit avait bien livré le secret des personnes, mais il ne pouvait se résoudre à livrer celui de l'or. Espérant vaguement, il songeait qu'il échapperait un jour peut-être aux mains qui l'étreignaient si vigoureusement et il se disait que s'il ne trahissait pas les projets de Caméléon, Caméléon partagerait avec lui la puissance, ainsi qu'il le lui avait promis, ainsi qu'il s'y était engagé, ainsi que lui, Bernard, saurait bien l'y contraindre.

Aussi, à la question de Giraud, Bernard fit-il provision de force, d'énergie et de pa-

tience pour résister aux tortures qu'il entrevoyait pour prix de son mutisme.

— Je ne dirai rien ! dit-il d'une voix sourde.

Giraud poussa un cri rauque.

— Révèle tout ce que tu sais ! fit-il d'un ton menaçant.

Bernard ne répondit pas.

— Parle ! cria l'archer.

Bernard lui lança un regard de défi. Giraud se retourna d'un bond, saisit ses pinces et ramassa dans l'âtre un second coin de fer rougi.

La physionomie du patient se contracta d'une façon horrible, mais ses lèvres demeurèrent muettes.

Giraud approcha le coin fatal... déjà Bernard sentait la chaleur ardente du morceau de métal raviver toutes les douleurs qu'il venait de supporter quelques instants auparavant... le supplice allait recommencer, lorsqu'un bruit violent retentit au dehors...

Marc se précipita vers la fenêtre demeurée entrouverte.

Trois cavaliers arrivaient au galop vers la maison isolée.

— Van Helmont ! s'écria le baron.

Qu'y a-t-il donc encore ? demanda Giraud en s'arrêtant.

Au même instant la porte de la chambre s'ouvrit, et Van Helmond s'élançait dans l'intérieur, suivi du chevalier de la Guiche et du marquis d'Herbaut. Tous trois étaient mouillés, crottés, salis, comme s'ils eussent couru une partie de la nuit, alors que la tempête éclatait dans toute sa fureur.

teil implacable, essuient leurs fronts et la tem-  
pête de bravos.

Une particularité assez remarquable, c'est  
parmi ces groupes interminables, semblables à  
ces hordes déchainées à la conquête de la  
liberté pour tous, le nombre incalculable de  
femmes: ouvrières chantant la *Marseillaise*  
ou le *Chant du départ*, mères de famille  
chantant d'éclatantes hymnes contre les «guerres  
fratricides» qui enlèvent leurs fils, revendications  
féministes pour les heures de travail, etc., etc.

Cette démonstration, qui a dépassé en  
grandeur celle de 1892 pour le suffrage  
universel, produira un effet moral consi-  
dérable dans les régions gouvernemen-  
tales.

## En Pays Neuchâtelois

**Suppression du lods.** — On écrit du  
Val-de-Ruz à la *Feuille d'Avis* une lettre  
dont nous extrayons ce qui suit:

Tous vos lecteurs ne pouvant pas prendre con-  
naissance du volumineux rapport de gestion que  
notre gouvernement publie chaque année sur son  
administration et sur les comptes de l'exercice écoulé,  
je me permettrai, si vous le voulez bien, de vous  
faire part au courant de la plume de quelques obser-  
vations que suggère le dit volume pour l'exercice  
1896. Peut-être sera-ce de quelque utilité.

Et, pour aujourd'hui, disons un mot d'un point  
relatif à la situation financière.

Les recettes cantonales pour 1896 se sont élevées  
à fr. 3,357,796.11; c'est un bien gros chiffre, certes,  
pour un aussi petit Etat que Neuchâtel, qui ne compte  
que 116,726 habitants. L'impôt sur les achats d'im-  
meubles (ou lods) figure dans ce total pour 304,208 fr.  
95 cent. — Voilà le beau d'nier que MM. les propri-  
étaires ont dû donner à l'Etat pour les acquisitions  
faites en 1896; n'est-ce pas énorme? En 1818, avant  
la Révolution, le lods était de 6%; la République  
l'abaisse aussitôt à 4%, en promettant solennelle-  
ment, dans la Constitution même, qu'il sera pourvu  
par la loi à la suppression de l'impôt du lods. Cette  
suppression s'opéra par des réductions graduées. «  
Nous sommes invités à célébrer l'année prochaine  
le cinquantenaire de la République; nous pourrions  
aussi célébrer les noces d'or de cette belle promesse  
constitutionnelle et du lods à 4%».

Et cependant, Monsieur le Rédacteur, en présence  
des changements sans nombre dans les conditions  
économiques de notre pays pendant ce demi-siècle;  
en présence de la baisse du taux de l'argent et de  
la cherté de tous les objets usuels, est-il normal et  
juste que l'Etat exige encore le 4% du prix d'achat  
d'un immeuble?

Le citoyen qui possède de beaux et bons titres de  
ceci et de cela, qui ne lui coûtent aucune peine et  
lui produisent un intérêt fixe, ne paye aucun impôt  
en les achetant et plus tard seulement le 1.80 pour  
mille de son capital; tandis que le paysan, le vigno-  
nier qui veut acheter un domaine ou quelques  
ouvriers de vigne doivent immédiatement payer le  
4% du prix; pourquoi ou pour qui? C'est inexpli-  
quable... et surtout c'est trop de falloir payer ainsi,  
en sus du prix d'achat, un an plein d'intérêt à quel-  
qu'un qui, après tout, n'est pas votre créancier.  
Pourquoi frapper d'un impôt aussi énorme une cer-  
taine catégorie de citoyens? — Ceux qui achètent  
des immeubles, font-ils donc du mal à la République  
ou lui occasionnent-ils des charges spéciales?

**Décoration de la salle du Grand  
Conseil.** — On lit dans le *Soir*:

Un de nos compatriotes établi à Paris,  
M. Jules Girardet, peintre décoré de l'or-  
dre de la Légion d'honneur pour ses tra-  
vaux artistiques, et membre de cette  
famille illustre qui a tant produit de pein-  
tres et de graveurs célèbres, a fait ces  
jours derniers une excursion en Suisse  
dans le but de faire des études prélimi-  
naires d'un panneau décoratif de la salle  
du Grand Conseil à Neuchâtel. Il a vi-  
sité le château, les archives, la Collégiale  
et s'est entretenu avec plusieurs membres  
de la Société des Amis des Arts. Le sujet  
projeté serait l'exploit du chevalier Bail-  
lod défendant seul le pont de Thielle  
contre les troupes de Jacques de Savoie,  
comte de Romont, baron de Vaud, qui  
pendant la campagne des Suisses contre  
le duc de Bourgogne, Charles-le-Témé-  
raire, en 1476, avait passé par les marais  
d'Anet et incendié les villages de la  
contrée.

Les gens de la Neuveville, de Cressier  
et du Landeron, ceux des villages du  
comte de Cerlier, après de grands efforts,  
répoussèrent l'ennemi, et le mirent en  
fuite; les confédérés reprirent le bétail

volé par les Savoyards et défendirent  
Morat avec la plus grande valeur.

La fin de la campagne fut la mort du  
duc Charles à Nancy l'année suivante.

## La vie locale

**Représentation proportionnelle.** —  
On lit dans la *Suisse libérale*:

«On sait que le Conseil général a  
chargé une commission de neuf mem-  
bres d'étudier les deux projets de régle-  
ments relatifs à l'organisation commu-  
nale.

Cette commission a eu jeudi dernier,  
sous la présidence de M. Arnold Gros-  
jean, président du Conseil général, une  
longue séance de 8 heures à 12 heures  
et de 2 heures à 7 heures.

M. Walter Biolley qui y assistait en  
raconte dans son journal un épisode  
fort intéressant. C'est que l'article 10 du  
règlement organique du Conseil général,  
conçu en ces termes: Le Conseil gé-  
néral est composé de quarante membres  
élus par les électeurs communaux, a  
été modifié par la commission, par  
cinq voix contre trois, de la manière  
suivante:

«L'élection du Conseil général a lieu  
selon le mode de la représentation propor-  
tionnelle tel qu'il est réglé dans la loi sur  
l'élection des députés au Grand Conseil.»

Voilà une décision qui n'est pas sans  
valeur et qui, portée devant le Conseil  
général, pourrait bien susciter des dé-  
bats mouvementés.

Un membre adversaire de cette ré-  
forme a, parait-il, insisté dans la  
commission pour connaître l'opinion  
des partis avant de nantir le Conseil  
général d'une question aussi grave.

Cette consultation aura probablement  
lieu assez tôt pour que le résultat en  
soit connu lors de la discussion du ré-  
glement au Conseil général.

L'attitude du groupe libéral initiateur  
du mouvement de conciliation qui a  
introduit en fait la proportionnelle dans  
les dernières élections ne parait pas  
bien difficile à définir.

Il reste à voir ce que pensera la ma-  
jorité de la motion présentée par M.  
Biolley au nom du groupe socialiste.

Tout porte à croire qu'elle ne sera  
pas agréée et que la discussion sera  
chaude.»

Bien pessimiste, notre confrère. Ce  
n'est pas en criant «perdu d'avance»  
qu'on gagne des batailles.

**Français en Suisse.** — Nous appre-  
nons que les Français établis en Suisse  
organisent une vaste pétition à la Cham-  
bre des députés, dans le but d'obtenir  
que les fils de Français nés à l'étranger  
ou qui y sont domiciliés, eux ou leurs  
parents, depuis au moins dix ans, ne fas-  
sent qu'une année de service militaire.

A la Chaux-de-Fonds, la pétition est  
déposée dans les locaux du Cercle Fran-  
çais où elle se couvre rapidement de si-  
gnatures. Les Français qui n'auraient pas  
encore signé sont instamment priés de  
le faire aussitôt, les listes devant être  
bientôt renvoyées. (Voir aux annonces.)  
(Communiqué.)

**Courses de chevaux.** — Si le beau  
temps continue comme il en a l'air, les  
courses de dimanche jouiront d'un plein  
succès. En effet, les inscriptions affluent  
du dehors, les meilleurs coureurs se sont  
annoncés, la participation locale elle-  
même sera très importante, ensorte que  
tout promet une lutte aussi chaude pour

les concurrents qu'intéressante pour les  
spectateurs.

La *Philharmonie italienne*, toujours  
si dévouée, veut bien prêter son concours  
comme musique de fête. Elle fonction-  
nera en grande tenue.

Le jury est composé de Messieurs:  
Edouard Reutter à la Chaux-de-Fonds,  
Charles Perrier à Marin, tous deux capi-  
taines de cavalerie; Louis Brunner, éle-  
veur à la Chaux-du-Milieu, et Fritz Pe-  
titpierre à la Chaux-de-Fonds.

On rappelle au public que les billets  
pour les tribunes sont mis en vente dès  
aujourd'hui dans les magasins de MM.  
Léopold Beck, musique, et Evard Sagne,  
confiserie.

Vu le nombre limité de places, on fera  
bien de ne pas attendre au dernier mo-  
ment. (Communiqué.)

**Nos correspondants.** — Notre cor-  
respondant qui s'est rendu à Ossingen  
ayant dû s'absenter, la suite de son ar-  
ticle paraîtra samedi.

### Abattoirs publics

*Etat des bestiaux abattus du 1<sup>er</sup> au 30 juillet.*  
172 bœufs — 416 porcs — 352 veaux — 170 moutons.

### Viande du dehors

Denni David, 1 génisse. — Grossen Fritz, 4 va-  
ches, 1 chèvre. — Grichy Ernest, 1 génisse. —  
Funk Jean, 1 génisse. — Bernheim Charles, 1 tau-  
reau. — Particuliers, 1 vache.

Communauté israélite: 17 bœufs. — 18 veaux. —  
14 moutons.

Schmidiger J., 180 kg. jambons fumés. — Ulrich  
A., 97 kg. porc frais. — Schweizer J., 1 mouton. —  
Tissot Pierre, 1 mouton. — Denni David, 6 cabris.  
— Schneider Edouard, 25 lapins, 1 cabri, 1 chevrete.

### BIBLIOGRAPHIE

**La Revue Socialiste**, fondée par Benoit  
Malon, dirigée par Georges Renard.

*Sommaire de la livraison du 15 août:*

La politique extérieure de la troisième Répu-  
blique, Paul Louis. — La fin de l'immobilisme  
chinois, Albert de Pourville. — Testament du  
dix-neuvième siècle (La Littérature et la Société),  
Roux de Maillon. — Croquis de Londres, Paul  
Buquet. — De la Cité socialiste, Pierre Deloire. —  
La légende anarchiste (Les origines chrétiennes),  
Auguste Chirac. — Revue de la Presse étrangère,  
Pierre Boz. — La question sociale devant les corps  
élus, Dr Delon. — Revue des Revues, Paul Lagarde.  
— Chronique musicale, J.-G. Prod'homme. — Mou-  
vement social, Adrien Veber. — Revue des livres,  
M<sup>me</sup> Georges Renard. — Felice Momigliano. — P. B.  
— Bulletin bibliographique, Albert Livet. — Cour-  
rier des Théâtres, Valéry Hermay.

Le prix d'abonnement pour la Suisse est de  
5 fr. pour 3 mois; 10 fr. pour 6 mois et 20 fr.  
pour un an. — Le numéro, 1 fr. 50. — Un nu-  
méro spécimen est envoyé contre timbres au  
prix exceptionnel de 1 fr.

On peut aussi prendre des abonnements  
combinés à la *Petite République* (organe du  
parti socialiste français) et à la *Revue socialiste*  
aux prix suivants pour la Suisse: 11 fr. 50  
pour 3 mois; 22 fr. pour 6 mois et 44 fr. pour  
un an.

Pour jouir de ces prix de faveur, il suffit  
d'adresser le montant de l'abonnement à la  
*Revue socialiste*, 78, Passage Choiseul, à Paris.  
— L'abonnement est payable d'avance.

### Boîte à Blagues

Calino revient de Rome et fait part  
de ses impressions à sa femme:

— Quelle ville grandiose, lui dit-il. Si  
tu savais comme je pensais à toi en  
voyant toutes ces ruines!

**Nos apprentis.** — Un passant à un petit  
apprenti pâtissier auprès duquel il che-  
mine dans la nuit:

— Tu dois manger souvent des gâ-  
teaux?

En manger! Oh! jamais, monsieur, on  
me gronderait. Je les lèche seulement.

## Dernières Nouvelles

Zurich. — La conférence intercant-

nale des directeurs de l'instruction pu-  
blique a procédé à la discussion par  
articles du projet élaboré par la sous-  
commission et consacrant le principe  
de la subvention fédérale à l'école pri-  
maire. Tous les cantons étaient repré-  
sentés sauf Vaud et Genève.

L'entrée en matière ayant été votée,  
l'article premier, tendant à la subvention  
des écoles primaires par la Confédéra-  
tion, pour lequel une trentaine d'amen-  
dements avaient été présentés, a été  
liquidé après une discussion de trois  
heures.

Après une longue discussion, elle a  
adopté l'article 2 complété en ce sens  
que la subvention fédérale sera utilisée  
aussi pour la formation de classes spé-  
ciales pour enfants faibles d'esprit et  
pour le développement des écoles com-  
plémentaires.

L'article 3 a été modifié en ce sens  
que le montant des subventions scolaires  
cantonales et communales ne doit pas  
subir de réduction sous prétexte que la  
Confédération accorde une subvention à  
l'école primaire.

L'article 4 concernant le mode de sub-  
vention a été renvoyé, après une longue  
discussion, à la sous-commission.

Le débat sur cet article sera repris,  
avec le reste du projet, dans une nou-  
velle conférence.

**Sion.** — Mercredi, dans la mine d'an-  
thracite de Grône, un ouvrier a été sur-  
pris par un éboulement et a succombé.  
Il laisse une femme et quatre enfants.

**Bâle.** — La Société d'agriculture de  
Bâle s'est prononcée pour l'adhésion à la  
Ligue des paysans suisses et pour la créa-  
tion d'un secrétariat agricole.

**Paris.** — M. Faure est parti mercredi  
matin à 8 h. 30 pour Dunkerque, accom-  
pagné de MM. Hanotaux et Besnard et  
du baron Fredericks

— Un tube de 30 cm. de long sur 5  
de diamètre a éclaté près de la gare du  
Nord, près d'une petite boutique vide au  
coin du boulevard de Magenta et de la  
rue Lafayette.

Quelques clous ont été projetés à une  
faible distance sur le trottoir, des débris  
de papier ont été retrouvés, avec ces  
mots: «Vive la liberté, vive la Pologne»  
Ces indices semblent démontrer qu'on  
aurait affaire ici encore à l'auteur des  
explosions du Bois de Boulogne et de  
la place de la Concorde.

À la préfecture de police on n'attache  
aucune importance à cette explosion.

**Budapest.** — La grève des maçons,  
à laquelle doivent se joindre dès le début  
10,000 ouvriers, commencera lundi.

**Madrid.** — Le Conseil supérieur de  
la guerre a fixé à aujourd'hui la ratifi-  
cation du jugement d'Angiolillo, qui sera  
ensuite soumis au conseil des ministres

— D'après une dépêche de Madrid au  
*Standard*, cette ratification aurait déjà  
eu lieu.

**Pesth.** — Les patrons entrepreneurs  
en bâtiment ayant repoussé les revendi-  
cations des ouvriers, ceux-ci ont procla-  
mé une grève générale qui comprendra  
plus de 15,000 ouvriers.

### Contre la faiblesse, la lassitude et les crampes d'estomac:

rien de meilleur que la cure du véritable Co-  
gnac ferrugineux Golliez; plus de 20,000  
attestations et lettres de remerciements en  
22 ans de succès constant. 10 diplômes d'hon-  
neur et 20 médailles.

Exiger la marque des deux palmiers. Dé-  
pôt général: Pharmacie Golliez, Morat. En  
flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les  
pharmacies. 119 1

## AVIS

Tous les Français établis à La  
Chaux-de-Fonds, sont instamment  
priés de signer la pétition déposée  
dans les locaux du Cercle, relative au  
Service militaire. 605

**Objet** tranger, qui y sont nés ou qui  
y sont domiciliés eux ou leurs parents  
depuis au moins dix ans, ne font qu'une  
année de service militaire).

Au Grand Bazar

PANIER FLEURI  
Sacs d'École

Serviettes - Cartables  
Marchandise solide  
Prix Modérés

## AVIS

A louer un BEL APPARTEMENT  
avec cuisine, cave et bucher  
au soleil, situé rue de l'Hôtel-de-Ville,  
à Fr. 35. — par mois. S'adresser chez  
M. HOFFER, agent de droit, rue de  
l'Hôtel-de-Ville, 9. 606

Très beaux  
**Potagers à vendre**  
à vendre, avec ou sans grille; grande  
facilité de paiement, chez Albert  
BARTH, rue Jean Richard 27. 422

Réparations de Selles, Paniers  
Parapluies et Porcelaine

**CANNAGE DE CHAISES**  
Vernissage de Paniers, clair ou  
foncé, en tous genres

**J. Bozonnat**  
Rue du Parc, 15 434

**Menuisier-Ebéniste**

**Oscar VEUVÉ**

se recommande à Messieurs les gé-  
rants et propriétaires pour tou-  
qui concerne sa profession.

Meubles en tous genres  
Réparations — Prix très modérés

Photographie A. Reimann  
La Chaux-de-Fonds  
Spécialité de grands Portraits  
d'après nature par technique Photographie  
6 Médailles.

**Nettoyage de literie et de crins**  
à la vapeur 549

**JEANNERET-FELLER**  
Rue du Parc 76 (au pignon)

des «fleurs blanches»  
et de leurs suites,  
ou «maladies des femmes».  
Traitement privé. Réussite certaine  
de guérison.  
Demander prospectus.

**INSTITUT "SANTAS"**  
GENEVE. 132

# Hôtel à louer

L'Etat de Neuchâtel offre à louer pour le prix annuel de fr. 1000 l'hôtel qu'il possède à la Maison-Monsieur district de la Chaux-de-Fonds. Entrée en location le 23 avril 1898.

Adresser les demandes, soit au Département de l'Industrie et de l'Agriculture à Neuchâtel, soit à la Préfecture de ce lieu.

La Chaux-de-Fonds, 11 août 1897.  
Le Préfet,  
N. Droz-Matile.

## SOCIÉTÉ Suisse de Tempérance de la Croix Bleue

### Section de la Chaux-de-Fonds

La Section locale de la Société de Tempérance de la Croix Bleue, se permet d'adresser un chaleureux appel aux amis de l'Oeuvre et au public en général, en faveur de la VENTE qu'elle organise et qui aura lieu dans le courant de septembre prochain.

Vu les coûteuses réparations faites cette année au bâtiment, rue du Progrès 48, ainsi que pour la réfection du calorifère, elle compte sur le bienveillant concours de chacun, et prie les personnes désireuses de lui venir en aide par ce moyen, de hâter la confection des objets destinés à la vente. 589

Commission des Ventes de la Croix-Bleue.  
Section de Chaux-de-Fonds

## Société de Consommation

Dès Mardi 10 août, Répartition aux clients 6 % sur les achats faits du 1<sup>er</sup> juillet 1896 au 26 juin 1897. Tous les jours sauf le samedi.

## Société de Consommation

Jaquet-Droz 27 — Parc 54 — Industrie 1  
111, Demoiselle, 111

Demandez la véritable

### LIQUEUR DES MOINES

le litre 3 fr. 20

### Chocolat PETER, au lait

le plus digestif

### Gruau d'avoine Columbia

le plus connu, le paq. de 500 g. 50 c.

Les ménagères n'emploient bientôt plus que le  
**Cirage liquide pratique**  
le pot, 55 c.

## Boucherie et Charcuterie

Téléphone Viennoise Téléphone

58, Rue Léopold-Robert

### Saucisse à la viande

1<sup>re</sup> qualité, le 1/2 kilo à 1 franc

### Saucisse au foie

première qualité, le 1/2 kilo 50 cent.

## A louer pour St. Martin

**UN MAGASIN** avec arrière MAGASIN et appartement, ensemble ou séparément. Vu la situation favorable, cela conviendrait à tout genre de commerce. S'adresser à M. LABHARDT, Dentiste. 601

## Bière du Saumon

Rheinfelden  
qualité supérieure, brune et blonde en fûts et en bouteilles

J. LEDERMANN-SCHNYDER

61, Rue de la Serre, 61

— Téléphone — 486

# Grande Salle du Stand des Armes-Réunies JEUDI 19 AOUT 1897, dès 8 heures du soir GRAND CONCERT-EXTRA

donné par  
**La Musique Militaire  
Les Armes-Réunies**  
sous la direction de M. S. MAYR, Professeur  
avec le précieux concours de

**M. François Lalanne, cornettiste**  
1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Paris. — Professeur à l'Harmonie nautique de Genève

## PROGRAMME

- Première Partie**
1. *Le Naufrage de la Méduse*, grande ouverture . . . . . REISSIGER
  2. *Faust*, fantaisie sur l'opéra de . . . . . GOUNOD
  3. *2<sup>me</sup> grande Fantaisie brillante*, exécutée par M. François Lalanne . . . . . D'ARBAN
  4. *Une journée à Moscou*, grande fantaisie russe . . . . . PILLVESTRE
- Deuxième Partie**
5. *Maritana*, grande ouverture . . . . . WALACE
  6. *Hommage à Verdi*, fantaisie arrangée par . . . . . Séb. MAYR
  7. *Variations brillantes sur l'air de Malborough*, exécutées par M. François Lalanne . . . . . D'ARBAN
  8. *Une soirée d'été dans les Alpes*, fantaisie romantique . . . . . KLING

Entrée : 1 franc

Les Billets sont en vente dès à présent, chez M. Léopold Beck, magasin de musique, et chez M. A. Voegeli, au Casino. 603

## Avis de la Préfecture de la Chaux-de-Fonds

### Perception de l'impôt direct pour 1897

Le Préfet du district de la Chaux-de-Fonds agissant en exécution de la Loi sur l'impôt direct du 27 février 1892, informe les contribuables de ce district que la perception de l'impôt pour l'exercice courant aura lieu comme suit :

#### 1. Pour la Sagne

A l'Hôtel-de-Ville de la Sagne, le vendredi 20 août courant de 9 heures du matin à midi et de 2 à 4 heures du soir.

#### 2. Pour les Eplatures et les Planchettes

Au Bureau de la Préfecture, le lundi 23 et le mardi 24 août courant, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

#### 3. Pour la Chaux-de-Fonds

Au Bureau de la Préfecture, du mercredi 25 au mardi 31 août courant, le dimanche excepté, chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir. Les contribuables qui voudront acquitter leur impôt avant les dates indiquées ci-dessus, peuvent le faire dès aujourd'hui à la Préfecture.

Les personnes soumises à l'impôt en vertu de la Loi et qui n'auraient pas reçu de mandat sont tenues d'en aviser la Préfecture.

Elles sont du reste recherchables pendant 10 ans pour la totalité des impôts dont elles n'auraient pas reçu de mandats (Art. 22 de la Loi).

Trente jours après celui fixé pour la perception, le Préfet invite par lettre cachetée les retardataires à s'acquitter en les rendant attentifs à la surtaxe établie à l'article suivant (Art. 25 de la Loi).

A défaut de paiement dans la quinzaine qui suit cette invitation, il est ajouté à l'impôt une surtaxe de 5% et à la réquisition du Préfet, il est procédé contre les retardataires par la voie de la poursuite pour dettes (Art. 26 de la Loi).

Le contribuable en réclamation doit malgré le recours qu'il a formé, s'acquitter de son impôt dans les délais fixés pour la perception. Si le Conseil d'Etat fait droit au recours, la différence entre la taxe primitive et le chiffre fixé en dernier ressort, lui est restituée par les soins du Département des finances (Art. 27 de la Loi).

La Chaux-de-Fonds, le 10 août 1897.

Le Préfet :

N. Droz-Matile

# VINS FOINS VINS

Nous offrons à Messieurs les agriculteurs un excellent VIN ROUGE clair et, depuis 30 fr. l'hecto, franco toute gare suisse.

Des échantillons sont à disposition

## HENRI DUBOIS & Ce

Vins en Gros — Chaux-de-Fonds

## MACHINES A COUDRE

### AU MAGASIN DE MACHINES A COUDRE HENRI MATHEY

5, Rue du Premier-Mars 5

on trouvera toujours un beaux choix de machines de tous systèmes pour familles, tailleuses, lingères, tailleurs, cordonniers et selliers; dernières perfections. Garanties sérieuses sur facture. — Fournitures, Réparations. — Paiement 5 et 10 fr. par mois. Fort escompte au comptant. — Le billet de chemin de fer ou de la poste sera toujours remboursé aux personnes venant du dehors. 320

Se recommande

Henri MATHEY.

# COURSES DE CHEVAUX

à La Chaux-de-Fonds  
le DIMANCHE 22 AOUT 1897

sous le patronage de la  
Société de Cavalerie de la Chaux-de-Fonds

## CHAMP DE COURSE Propriété COURVOISIER

(située au-dessus du Stand des Armes-Réunies)

A 9 1/2 h. du matin : **Courses attelées.** — Dès 2 h. après midi **Courses montées.**

Le programme mis en vente le jour des courses indiquera l'ordre dans lequel elles se succéderont.

**Prix des places :** Tribunes, 3 fr. — Pelouse intérieure, 1 fr. — Pelouse extérieure, 50 cent. — Entrée des voitures sur le champ de courses : par voiture, 5 fr. (jusqu'à 4 personnes).  
Un service de voitures fonctionnera pendant la durée des courses.

**Musique de fête : Philharmonique Italienne**

En cas de mauvais temps, les courses seront renvoyées. 604

## CATARRHE DE L'ESTOMAC

Avant souffert pendant longtemps d'un catarrhe de l'estomac, de constipation, manque d'appétit et de pertes blanches et tous les soins, qui m'ont été donnés, ayant été inutiles, je me suis adressée à la Polyclinique privée de Glaris qui m'a traitée par correspondance et m'a guérie. Par reconnaissance je tiens à attester le fait publiquement. En cas de nouvelle maladie je m'adresserai de nouveau à cette bonne institution. Combremont-le-Petit, le 14 Fév. 1897. Madame Olympe Bovav. Je soussignée déclare véritable la signature ci-dessus de Olympe Bovav. Combremont-le-Petit, le 14 Février 1897. E. Bettez, syndic. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

## AVIS

### Polissage de Meubles et à domicile

— Prix modérés —  
S'adresser Rue FRITZ COURVOISIER 16. 590

## Epicerie - Mercerie

21 - Rue du Collège - 21

VIN ROUGE première qualité à 30, 40, 50, 60 c. le litre.

VIN BLANC à 45, 60 c. le litre.

Toujours bien assorti en marchandises fraîches et de première qualité. Se recommande, 592 Alois Messmer.

## Boulangerie de l'Ouest

43, Rue de la Paix, 43

M. Jean Lemp annonce à ses amis et connaissances et au public en général que sa boulangerie est maintenant toujours pourvue de PAIN BLANC, première qualité.

Chaque matin dès 7 heures, Petits pains, Pains au lait, Croissants et Stängelis au beurre. 567

FROMAGE 1<sup>re</sup> qualité, au détail.

## Boucherie-Charcuterie

### Zélim Jacot père

18, Rue du Puits, 18

Porc frais, 80 ct. le 1/2 kg. — Saucisse à rôtir, 80 ct. le 1/2 kg. — Lard salé et fumé, 80 ct. le 1/2 kg. — Saucisse à la viande, 1 fr. le 1/2 kg. — Saucisse au foie, 60 et 80 ct. le 1/2 kg. — Pur Saindoux, 70 ct. le 1/2 kg.

Je serai sur le marché les mercredi, vendredi et samedi. 574

Toujours Charcuterie cuite

Se recommande.

## A LOUER

pour St. Martin prochaine

RUE de la DEMOISELLE 98 un plaidier de 3 chambres, cuisine, corridor et dépendances. S'adresser à ALBERT BARTH, rue Jean Richard 27. 422

Imprimerie H. Schneider, Bienne

## Tombola

en faveur des

## BONS TEMPLIERS de la Chaux-de-Fonds

1<sup>er</sup> lot, carnet de Caisse d'épargne . . . . . fr. 500  
2<sup>me</sup> lot, un secrétaire . . . . . 230  
3<sup>me</sup> lot, un lavabo . . . . . 130  
Dern. lot, un tabl. à l'huile . . . . . 250  
Prix du billet :

1 fr. les deux numéros

DÉPÔTS :

Local des Bons Templiers, Dem. 14a.  
Café de Tempérance de M. Sahli, Demoiselle 1.  
Café de Temp. de Mme Gacon, Grenier.  
MM. Lesquereux, coiffeur, Ld. Robert Salomon Weill,  
Arnoud, coiffeur, St. Pierre 14.  
Châtelain-Nardin, magasin de cigares, Parc 62.  
Baillod, libraire, Léop.-Rob. 28.  
Mlle Matthey . . . . . 13 bis.  
MM. Tirozzi, Léopold-Robert 21.  
Barbezat, pharm. Demoiselle 89.  
Mme Evard-Sagne, Léopold Robert 29.  
MM. Kundig, pâtissier, 1<sup>er</sup> Mars 14a.  
Ducatez, magasin de cigares, Balance 16.  
Schneider, épicerie, F.-Courv. 20.  
Obert, coiffeur Prem. Mars 15.  
Les 4 magasins de la Société de Consommation.  
Kiosque à journaux, place de l'Hôtel-de-Ville. 602

## Le Docteur de Quervain est de retour

## Avis

La Fanfare du Grutli ouvrira prochainement un

### Cours d'élèves gratuit

Tous ceux qui sont disposés à le suivre sont priés de se faire inscrire au plus vite au local, rue du Premier Mars 7 a.

Instruments fournis par la société

## ACCOUCHEMENTS

On reçoit des pensionnaires chez Mme A. WANZENRIED, sage-femme, rue St. Pierre 20. Bons soins assurés. Discretion absolue. 581